

SAMONIX – Appui du projet

Présenté au BAPE sept. 2026

Je favorise le projet SAMONIX pour les raisons suivantes :

1. Le Québec a besoin de diversifier son économie. Une économie diversifiée est nécessaire depuis bien avant la récente guerre de tarifs imposée par l'administration américaine actuelle. Le projet d'aquaculture du saumon, ici appelé SAMONIX, introduit une nouvelle industrie pour le Québec et vient diversifier son économie. C'est un de deux projets discutés au Québec, mais d'autres projets semblables seraient bénéfiques dans tout le Québec.
2. Le Québec poursuit une plus grande autonomie alimentaire. Le projet SAMONIX s'inscrit dans cette autonomie en réduisant l'importation de saumon de pays comme le Chili et la Norvège en plus de favoriser la production et l'achat locales.
3. La MRC de Pontiac a subi un déclin dramatique causé par la transformation de l'industrie forestière qui a conduit à la fermeture de l'usine Smurfit-Stone en 2008. Il y a eu perte d'emplois bien rémunérés,

Selon un récent Rapport d'analyse produit pour la MRC on y lit ceci :

« Avec la crise de l'industrie forestière de 2008 et la fermeture de l'usine de pâtes et papiers Smurfit-Stone la même année, cette industrie a été grandement ébranlée. Dans tout l'Outaouais, entre 2004 et 2010, le nombre d'emplois a baissé de 63 % dans les usines de pâtes et papiers et de 56 % dans les usines de sciage. Le territoire de la MRC de Pontiac ne s'est toujours pas relevé de cette crise. »

Le projet SAMONIX promet d'apporter des emplois directs bien rémunérés et par ricochet, des emplois indirects comme dans les services qui viennent avec une population grandissante - le domaine scolaire, les restaurants, la construction de logements, les garages, etc... En plus, on peut penser à l'impact sur les taxes municipales et scolaires croissantes.

4. Le projet SAMONIX est un projet d'ampleur et d'importance. Son impact sur la rivière des Outaouais est prioritaire. Je suis contente de voir l'implication du ministère de l'Environnement dans le projet et l'imposition de normes strictes afin de protéger la rivière, les espèces qui y vivent et les populations qui en dépendent. Le projet SAMONIX planifie prendre de l'eau de la rivière des Outaouais et nécessite l'ajout de sel pour les dernières phases de croissance du saumon. Une technologie qui recycle l'eau pour en réduire sa consommation et qui purifie l'eau avant de la retourner à la rivière sera utilisée. Ce n'est pas une technologie embryonnaire, sur des pages de dessin. Elle est éprouvée et déjà utilisée ailleurs. On peut la voir en opération, tester l'eau qui sort de ses usines et démontrer que cette eau rencontre les exigences rigoureuses du ministère de l'Environnement. Je fais confiance aux ministères impliqués dans le projet.
5. Le projet SAMONIX est financé par de l'argent privé. On ne parle pas d'un projet récemment approuvé, qui a coûté des centaines de millions aux Québécois et qui est tombé comme un château de cartes, mais d'un projet sur lequel des investisseurs réfléchissent depuis 2017. C'est un projet qui a un plan d'affaires solide, qui propose un produit ayant un marché défini et grandissant.

Mes réponses aux objections soulevées contre le projet :

1. Le projet SAMONIX va détruire la nature et la tranquillité de Litchfield et ses alentours.
Depuis la fermeture de l'usine Smurfit-Stone en 2008, c'est sûr que la région a été plus tranquille n'ayant plus d'industrie en fonction.
 - a. Mais le projet propose une usine où l'activité est intérieure, donc le bruit, les odeurs sont minimisées.
 - b. La circulation de camions augmentera, certes, pour les fournitures et les boues à acheminer. Cela a été quantifié et ne représente pas un achalandage très accru. On est loin du dérangement d'avant 2008, autant sur les routes que sur la rivière.
 - c. Les plans architecturaux montrent un bâtiment moderne à une allure agréable.

2. Le projet SAMONIX risque de contaminer l'eau de la rivière, tuer les espèces qui y vivent, et affecter l'approvisionnement d'eau des municipalités qui en dépendent. Il est clair que cela ne doit pas se produire.
 - a. Les normes du ministère de l'Environnement ont été définies pour que l'eau retournée à la rivière soit saine pour tous. Le ministère confirme que le projet SAMONIX est engagé être conforme à ces normes et la technologie ciblée est utilisée présentement et a démontré son efficacité à être conforme aux normes.
 - b. Chaque situation catastrophique doit être identifiée et un plan d'intervention défini et approuvé par les autorités provinciales, municipales et autres.
 - c. La science doit primer sur les émotions dans un tel projet.

3. Les défis auxquels fait face la MRC de Pontiac sont nombreux : pénurie de main d'œuvre qualifiée, une population vieillissante, pénurie de logements, difficulté d'accès aux soins et aux services. L'ajout d'un projet SAMONIX va aggraver la situation présente.
 - a. Il est vrai que le projet SAMONIX va augmenter l'économie locale, mais cela va permettre de résoudre les défis existants et non de les aggraver.
 - b. On parle d'une nouvelle formation pour les travailleurs de la nouvelle usine.
 - c. On parle de rémunération beaucoup plus élevée que la moyenne des salaires d'aujourd'hui.
 - d. On parle de garder les jeunes de la région à cause de l'espoir d'un travail bien rémunéré.
 - e. On parle d'achalandage accru pour les restaurants, les épiceries, les garages, etc...

Un projet comme SAMONIX amène la possibilité de réduire les défis existants.

Je crois que le projet SAMONIX est une grande opportunité pour la MRC de Pontiac et doit aller de l'avant.

Suzanne Savoie